



# ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

**Métier et Formation**

# ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

---

*L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à des difficultés familiales, professionnelles, financières, scolaires ou médicales. Il leur apporte une aide et un soutien, aussi bien psycho social que matériel, pour les inciter à trouver ou à retrouver une autonomie et faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'assistant de service social mène cette action auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées.*

## **Discrétion et confiance**

*L'ASS, est tenu au secret professionnel, et dans le cadre de ses missions, il doit réussir à instaurer une relation de confiance avec ses interlocuteurs.*

*Quatre missions principales relèvent de sa compétence :*

- l'évaluation de la situation des intéressés ;
- le conseil et l'orientation des personnes en difficulté vers des lieux spécialisés ;
- l'accompagnement des personnes sur la base d'un projet ;
- la participation au développement social local (de quartiers ou de collectivités)

*Les tâches de ce travailleur social dépendent étroitement de l'organisme qui l'emploie. Il peut tout aussi bien prendre en charge l'ensemble d'une population (celle d'un quartier, d'une commune...) que des familles surendettées ou des personnes âgées sans ressources, des RMIstes, des familles d'immigrés expulsées de leur logement... Il peut aussi se spécialiser dans la prise en charge d'un public particulier, par exemple auprès de détenus, pour préparer leur réinsertion. Il est bien souvent amené à effectuer un travail de terrain important, ainsi que des enquêtes sociales.*

---

## **DES APTITUDES**

Pour s'engager dans la formation et pour exercer ce métier, il est conseillé d'avoir les 7 aptitudes suivantes :

1. Une bonne culture générale
2. Un intérêt pour les problèmes humains et sociaux
3. Le goût pour la communication et les relations humaines
4. Le sens du travail en équipe
5. Un bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes
6. Un esprit volontaire
7. De l'initiative

L'assistant de service social doit faire preuve de tact et de détermination. La disponibilité est aussi un élément important de ce métier : les déplacements sont nombreux et les heures de travail dépassent bien souvent les horaires administratifs.

## **LA FORMATION**

### **1) Conditions d'admission**

- Pour préparer les DEASS, le candidat doit être titulaire :
  - du baccalauréat (ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation) ou
  - d'un des titres admis en dispense du bac pour la poursuite des études dans les universités ou
  - du diplôme d'accès aux études universitaires ou
  - d'un diplôme paramédical ou social au moins égal au niveau IV (bac)

- Néanmoins, un candidat qui ne disposerait pas de l'un de ces titres peut être admis à la formation, à condition d'avoir réussi [l'examen de niveau](#) organisé chaque année par la DRJSCS pour les non-bacheliers âgés de 24 ans au moins, ou âgés de 20 ans et justifiant de 24 mois d'activité professionnelle.

**Dans tous les cas, les candidats doivent satisfaire aux sélections organisées par chaque établissement de formation qui comprennent :**

- . une épreuve écrite d'admissibilité
- . deux épreuves d'admission

## **2) Durée et contenu des études**

La formation se déroule sur 3 années scolaires. Elle est structurée en modules de formation, valorisés en crédits ECTS (180 ECTS au total) et répartis sur six semestres. Elle comprend, en alternance :

- **1740h de formation théorique s'articulant autour de 4 domaines de compétences :**

- DC1 : intervention professionnelle en service social (650h ; 72 ECTS)
- DC2 : expertise sociale (574h ; 54 ECTS)
- DC3 : communication professionnelle en travail social (248h ; 24 ECTS)
- DC4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles (268h ; 30 ECTS)

Cette formation théorique s'organise en :

↳ ***une unité principale de 460 h :***

- théorie et pratique de l'intervention en service social

↳ ***sept unités de formation contributives :***

- philosophie de l'action, éthique : 120h
- droit : 120h
- législation et politiques sociales : 160h
- sociologie, anthropologie, ethnologie : 120h
- psychologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information, communication : 120h
- santé publique et communautaire : 120h
- économie, démographie : 120h

↳ + ***200h d'approfondissement,***

↳ + ***200h de préparation à la certification.***

- **12 mois de stage pratique (1680 heures)**

**A savoir :** les étudiants peuvent en outre bénéficier d'une unité de formation facultative de 120h portant sur l'approfondissement d'une langue vivante étrangère.

## **3) Modalités particulières : allègements de formation / aides financières**

La formation peut être aménagée en discontinu au-delà de 3 ans afin de la rendre compatible avec une activité professionnelle, sociale ou familiale.

Les candidats titulaires d'un diplôme en travail social de niveau III bénéficient d'allègements de formation et de la validation automatique de l'épreuve "dossier de communication" et de l'épreuve "connaissance des politiques sociales".

Les candidats qui justifient d'un diplôme au moins égal au niveau III, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles peuvent bénéficier d'allègements de formation dans la limite des 2/3 des unités de formation contributives.

Des aides financières particulières peuvent être accordées, notamment par les conseils généraux sous forme de bourse avec engagement de service. Ce type d'aide, dont le montant et les modalités varient, tend à se développer.

**Pour plus d'information**, vous pouvez vous adresser à la DRJSCS de votre région ou aux établissements de formation préparant au diplôme d'Etat.

#### **4) Un diplôme**

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) délivré par le ministère des solidarités et de la cohésion sociale. Par arrêté du 25 août 2011, l'obtention du DEASS donne dorénavant lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ECTS).

L'examen comprend 4 épreuves :

- la présentation et la soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles (DC1),
- la présentation et la soutenance d'un mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel (DC2).
- un dossier de communication (DC3)
- une épreuve de connaissance des politiques sociales et implication dans les dynamiques institutionnelles et partenariales (DC4)

#### **5) VAE**

Depuis l'année 2005, ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Dossier à retirer auprès du **CNASEA**

Délégation VAE - Service recevabilité

15, rue Léon Walras

87 017 Limoges Cedex 1

Centre d'appel : 0810 017 710

#### **6) La formation en IUT**

Six Instituts Universitaires de Technologie préparent au DUT Carrières sociales option Assistance sociale en deux ans (Grenoble II, Cholet, Paris V, Le Havre, Bobigny et La Réunion). Les titulaires de ce DUT peuvent ensuite préparer le diplôme d'Etat d'Assistant de service sociale en un an (DEASS). Ce dernier diplôme est indispensable pour exercer la profession d'Assistant de service sociale.

Pour être admis en DUT, il faut être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. L'admission se fait sur dossier et sélection (épreuves écrites et orales, tests psychologiques).

L'inscription en première année d'IUT se fait par Internet, sur le *site* « **admission postbac** » du **20 janvier au 20 mars 2012** (ouverture du site d'information le **1 décembre 2011** : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)).

Concernant la préparation et l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service social, chaque établissement a ces propres règles.

A l'**IUT de Grenoble II**, l'obtention du DUT Carrières Sociales ne permet pas l'entrée de plein droit à cette troisième année. Pour y accéder, les étudiants titulaires du DUT Carrières Sociales, option "Assistants de Service Social" doivent :

- avoir suivi les enseignements préparatoires au DEASS en 1ère et en 2ème année
- avoir effectué au cours des 2 années du DUT Carrières Sociales, 7 mois de stage en service social
- obtenir l'accord du jury d'admission en 3ème année

*Inscription en 1ère année à l'IUT de Grenoble :*

- . du 20 janvier au 20 mars 2012 (site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr))
- . date limite de retour des dossiers : le 2 avril 2012

A l'**IUT de Paris V**, les étudiants désirant intégrer la 3<sup>ème</sup> année de préparation au DEASS subissent une double sélection organisée par le département Carrières sociales de l'IUT pour l'admissibilité et l'école de service social pour l'admission (courant première année). Cette sélection consiste en deux entretiens : un entretien individuel de motivation et un entretien de groupe sur un thème d'actualité + synthèse écrite. A l'issue de l'obtention du DUT, les étudiants sélectionnés en fin de 1<sup>ère</sup> année poursuivront en 3<sup>ème</sup> année. Le département CS est associé à l'Ecole de service sociale qui prépare au diplôme d'Etat d'assistant de service social (D.E.A.S.S.) à l'IUT. Pour les étudiants titulaires du DUT option AS mais d'un autre IUT, ce diplôme est reconnu comme équivalent aux deux premières années de préparation au DEASS, après une sélection des candidats pour la 3ème année organisée par la DRJSCS (direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale).

A l'**IUT de Bobigny (Paris XIII)**, le Diplôme d'Etat s'obtient dans le cadre de la licence professionnelle « Intervention sociale », spécialité « Travail social et conduite de projet ». Les étudiants inscrits au DUT passent automatiquement en licence. A l'issue de cette année de formation, les étudiants se présentent à la fois aux examens de fin d'année pour l'obtention de la licence professionnelle, et aux examens propres au Diplôme d'Etat d'Assistant de service social. Seuls les étudiants titulaires du DUT peuvent prétendre à l'obtention du DEASS.

A l'**IUT du Havre**, pour pouvoir envisager une 3<sup>ème</sup> année à l'IUT, les étudiants doivent se présenter au concours d'entrée en 1<sup>ère</sup> année à l'Institut de Développement Social de Canteleu (inscription du **7 octobre 2011 au 11 janvier 2012**) avant l'inscription en 1<sup>ère</sup> année d'IUT. 14 places sur 28 sont réservées aux étudiants qui auront passé avec succès la sélection de l'IDS. S'ils sont admis à l'IUT, ils devront suivre en 2<sup>ème</sup> année de DUT l'option DEASS. A l'issue de l'obtention du DUT, ces étudiants pourront alors poursuivre sur la troisième année, faites à l'IUT mais dont les cours sont dispensés par des formateurs de l'IDS.

Depuis la rentrée 2007-2008, l'**IUT de Cholet** propose l'option « Assistance sociale » au sein de son département « Carrières sociales », l'**IUT de La Réunion** la propose depuis la rentrée 2010-2011. N'existe pour l'instant dans ces deux IUT que la formation au DUT. Ils ne délivrent pas le DEASS.

# L'EXERCICE PROFESSIONNEL

La profession d'assistant de service social est en France la seule profession sociale réglementée, c'est à dire que seuls peuvent prendre le titre ou occuper un emploi d'assistant de service social les titulaires du diplôme d'Etat français d'assistant de service social.

Les ressortissants de l'Union européenne doivent obtenir une attestation de capacité à exercer.

Les ressortissants d'un pays tiers titulaires d'un diplôme de service social doivent suivre un stage d'adaptation afin d'obtenir le diplôme d'Etat français d'assistant de service social.

## 1) Les employeurs

La profession d'assistant de service social est essentiellement féminine (95% des 38 000 titulaires du diplôme). Ces travailleurs sociaux peuvent exercer dans le secteur privé ou dans le cadre d'une des trois fonctions publiques :

- . les collectivités locales (départements et communes),
- . l'État (ministère de la cohésion sociale, de l'éducation nationale, de la justice...),
- . des établissements publics (hôpitaux...),
- . les organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraites.),
- . des entreprises industrielles et commerciales privées ou publiques,
- . des associations du secteur sanitaire et social.

Les domaines et secteurs d'intervention sont donc extrêmement diversifiés.

## 2) Les fonctions publiques

↳ La fonction publique hospitalière :

- **Assistant socio-éducatif** (concours sur titres),
- **Cadre socio-éducatif** (concours interne sur épreuves pour les assistants socio-éducatifs justifiant de 6 ans de service dans le corps ou grade d'emploi).

↳ La fonction publique territoriale :

- **Assistant socio-éducatif territorial** (concours sur titres),
- **Conseiller socio-éducatif** (concours interne sur épreuves pour les assistants socio-éducatifs justifiant de 6 ans de service dans le corps ou grade d'emploi et de 2 ans dans la fonction publique territoriale).

↳ La fonction publique d'Etat :

- **Assistant de service social** (concours sur épreuves).
- **Conseiller technique de service social** (concours interne sur épreuves pour les assistants de service social justifiant de 6 ans de service effectif dans le corps ou dans le grade et de 2 ans au sein du ministère)
- **Conseiller d'insertion et de probation dans les établissements de l'administration pénitentiaire** (ministère de la Justice) : concours externe sur épreuves pour l'admission à l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire. Les candidats reçus au concours, titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ou d'assistant du service social, sont nommés directement conseillers pénitentiaire d'insertion et de probation de 2e classe stagiaires et reçoivent une formation adaptée à leur profil professionnel au cours de leur année de stage (<http://www.enap.justice.fr>).

Pour plus d'informations consulter le dossier " travailler dans l'administration " du site : <http://www.service-public.fr>.

Trois sites pour s'informer sur les métiers de la fonction publique territoriale et consulter les offres d'emploi :

. Le site national des centres de gestion de la fonction publique territoriale, [www.fncdg.com](http://www.fncdg.com) ;

. Le site de la Fédération nationale des centres de gestion de la FPT (bourse de l'emploi), <http://emploi.fncdg.com> ;

. Le site du Centre national de la fonction publique territoriale, [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr).

### 3) La carrière

#### ↳ Dans le secteur public :

La rémunération et les carrières dans le secteur public relèvent de textes réglementaires. **A titre indicatif**, les salaires bruts dans la fonction publique territoriale (primes non comprises) étaient au 1<sup>er</sup> février 2007 de 1392 € en début de carrière et de 2416 € en fin de carrière.

#### ↳ Dans le secteur privé :

Les éléments de salaire et de carrières sont fixés dans le secteur privé par des conventions collectives. **A titre d'exemple**, dans la convention collective de l'enfance inadaptée (primes non comprise), les salaires bruts au 1<sup>er</sup> février 2007 étaient pour un assistant de service social de 1574 € en début de carrière et de 2762 € en fin de carrière.

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, l'assistant de service social peut accéder à des postes d'encadrement tels que responsable de circonscription d'action sociale ou d'unité territoriale, conseiller technique, chef de services sociaux, directeur d'établissement ou d'association.

#### **Les salaires proposés au 1<sup>er</sup> février 2007 :**

Le salaire brut (primes non comprises) d'un **chef de service** (avec un diplôme de niveau II) dans la convention collective de l'enfance inadaptée et de 2791 € en début de carrière et de 3569 € en fin de carrière.

Le salaire brut (primes non comprises) d'un **conseiller socio-éducatif** (catégorie A de la fonction publique territoriale) et de 1827 € en début de carrière et de 2493 € en fin de carrière.

**Responsable de circonscription** : nouvelle bonification indiciaire : +158 €

**Conseiller technique** : nouvelle bonification indiciaire : +226 €

### 4) Après le diplôme

Les assistants de service social peuvent poursuivre une formation supérieure pour l'obtention :

- du **DEIS** (Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale)
- du **CAFDES** (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale)
- du **CAFERIUS** (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)

Ils peuvent également suivre une formation particulière leur permettant d'exercer comme :

- médiateur familial
- délégué à la tutelle
- conseiller conjugal et familial

## Pour plus d'information :

. Les **DRJSCS** (voir liste ; les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont créées en métropole depuis le 1er janvier 2010. Elles regroupent les pôles sociaux des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS), les directions régionales de la jeunesse et des sports (DRJS) et les directions régionales de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé).

. Les **centres de formation** d'assistants de service social (voir liste).

### . **L'association nationale des assistants sociaux**

15, rue de Bruxelles

75 009 PARIS

[www.anas.travail-social.com](http://www.anas.travail-social.com)

# INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES DU SECTEUR SOCIAL du GRAND OUEST

## *Assistant de service social - Rentrée 2012-2013*

Région	Ecoles	Modalités d'inscription	Dates d'inscription	Dates des épreuves	Frais de sélection
<b>BASSE NORMANDIE</b>  <b>ATTENTION :</b> La phase d'admissibilité est identique aux deux centres de formation.	<b>IRFSS Croix Rouge</b> Alençon	INTERNET <a href="http://irfss-basse-normandie.croix-rouge.fr">http://irfss-basse-normandie.croix-rouge.fr</a>	Du 21 septembre 2011 au 16 janvier 2012	Ecrit : le 28 janvier 2012 Oral : les 3, 5, et 6 avril 2012	Ecrit : 71 € Oral: 150 €
	<b>I.R.T.S.</b> Hérouville-Saint-Clair	INTERNET <a href="http://www.irts-bn.asso.fr">www.irts-bn.asso.fr</a>	Du 3 octobre au 30 novembre 2011	Ecrit : le 28 janvier 2012 Oral : du 24 au 27 avril 2012 (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	Ecrit : 71 € Oral: 150 €
<b>BRETAGNE</b>  <b>ATTENTION :</b> La phase d'admissibilité pour l'entrée en formation d'assistant de service social est identique à l'AFPE et l'IRTS de Rennes /Lorient et se déroulera le même jour. En cas de réussite aux épreuves d'admissibilité, vous pourrez vous présenter aux épreuves d'admission dans l'un et/ou l'autre de ces centres.	<b>A.F.P.E.</b> Bruz et Saint-Brieuc	INTERNET <a href="http://www.afpe.org">www.afpe.org</a>	Du 3 octobre 2011 au 2 janvier 2012	Ecrit : le 28 janvier 2012 (synthèse et analyse de textes) Oral : les 25 ou 26 avril 2012 (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	Ecrit : 75 € Oral : 95 €
	<b>I.T.E.S.</b> Guipavas	INTERNET <a href="http://www.ites-formation.com">www.ites-formation.com</a>	Du 3 octobre 2011 au 2 janvier 2012	Ecrit : le 28 janvier 2012 (synthèse et analyse de textes) Oral : les 2,3 et 4 mai 2012 (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	Ecrit : 75 € Oral : 95 €
	<b>I.R.T.S.</b> Lorient et Rennes	INTERNET <a href="http://www.irts-bretagne.fr">www.irts-bretagne.fr</a>	Du 3 octobre 2011 au 2 janvier 2012	Ecrit : le 28 janvier 2012 (synthèse et analyse de textes) Oral : le 28 avril 2012 (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	Ecrit : 75 € Oral : 95 €

Région	Ecoles	Modalités d'inscription	Dates d'inscription	Dates des épreuves	Frais de sélection
HAUTE NORMANDIE	I.D.S Canteleu	INTERNET <a href="http://www.ids.fr">www.ids.fr</a>	Du 7 octobre 2011 au 11 janvier 2012 (date limite de retour des dossiers)	<b>Ecrit : le 11 février 2012</b> (2 épreuves : synthèse et compréhension à partir d'un document audio ou vidéo ; dissertation sur un sujet d'actualité) <b>Oral : Du 2 au 11 mai 2012</b> (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	<b>Ecrit : 67 €</b> <b>Oral: 123 €</b>
PAYS DE LA LOIRE  <b>ATTENTION :</b> l'épreuve d'admissibilité est commune aux deux sites de l'ARIFTS. Le candidat doit donc faire un choix entre les deux sites.	ARIFTS Safrants Angers	INTERNET <a href="http://www.arifts.fr">www.arifts.fr</a>	Du 2 novembre 2011 au 31 janvier 2012	<b>Ecrit : le 3 mars 2012</b> (analyse de textes et argumentation) <b>Oral : avril ou mai 2012</b> (soutenance d'un écrit sur le parcours et le projet du candidat + entretien de motivation)	Frais de dossier : 25 € <b>Ecrit : 68 €</b> <b>Oral: 122 €</b>
	ARIFTS Ponants Rezé	INTERNET <a href="http://www.arifts.fr">www.arifts.fr</a>	Du 2 novembre 2011 au 31 janvier 2012	<b>Ecrit : le 3 mars 2012</b> (analyse de textes et argumentation) <b>Oral : avril ou mai 2012</b> (soutenance d'un écrit sur le parcours et le projet du candidat + entretien de motivation)	Frais de dossier : 25 € <b>Ecrit : 68 €</b> <b>Oral: 122 €</b>
POITOU CHARENTES	I.R.T.S. Poitiers	INTERNET <a href="http://www.irts-poitou-charentes.org">www.irts-poitou-charentes.org</a>	Du 12 septembre au 14 octobre 2011	<b>Ecrit : le 19 novembre 2011</b> (résumé de texte et argumentation) <b>Oral : Entre le 16 et le 21 février 2012</b> (un entretien individuel)	<b>Ecrit : 100 €</b> <b>Oral: 140 €</b>

# FRAIS DE SELECTION & DROITS D'INSCRIPTION

## Assistant de Service Social

Les tarifs sont réévalués chaque année. A titre indicatif, vous trouverez ci-dessous un tableau comparatif des tarifs pratiqués par les écoles du Grand-Ouest pour la rentrée 2011-2012 :

Région	Total pour les épreuves de sélection*	Frais de scolarité	Sécurité sociale
Basse Normandie	221 euros	707 - 710 euros	203 euros
Bretagne	170 euros	580 - 590 euros	203 euros
Haute Normandie	190 euros	? euros	203 euros
Pays de la Loire	215 euros	777 euros	203 euros
Poitou Charentes	240 euros	475 euros	203 euros

\* épreuves écrites d'admissibilité + épreuves orales d'admission

# LES EPREUVES DE SELECTION

Les épreuves se déroulent en deux temps :

## 1- Les épreuves écrites d'admissibilité

Les candidats doivent en général passer deux types d'épreuves écrites qui visent à vérifier la culture et les capacités du candidat à analyser, résumer un texte et développer un point de vue personnel sur un sujet.

*Quelques exemples :*

- . une synthèse de dossier portant sur des problèmes sociaux contemporains (3h)
- . une épreuve de réflexion et d'argumentation (2h),
- . des tests psychotechniques de raisonnement logique
- . un questionnaire de culture générale sous forme de QCM...

## 2- Les épreuves orales d'admission

Lorsqu'ils ont été déclarés admissibles, les candidats doivent passer deux types d'épreuves orales qui visent à déceler les qualités et les potentialités des candidats dans la perspective de la profession choisie.

*A titre d'exemple :*

- . un entretien avec un professionnel assistant de service social portant sur l'itinéraire du candidat et son projet professionnel
- . un entretien avec un psychologue
- . un entretien de 30 mn avec un jury composé d'un assistant de service social, du directeur ou d'un cadre pédagogique de l'école et d'un psychologue clinicien en exercice
- . un exposé de 10 mn et 20 mn d'échange sur un sujet tiré au sort ayant trait aux problèmes sociaux
- . la soutenance d'un écrit sur le parcours personnel et/ou professionnel du candidat
- . une épreuve collective « débat de groupe »...

# Bibliographie utile pour la préparation au concours

Source : <http://www.irts-bretagne.fr> (site de l'Institut régional au travail social de Bretagne)



## Livres :

- Assistante sociale aujourd'hui. 2e éd. / Brigitte Bouquet, Christine Garcette. - Paris : Maloine, 2002. - 197 p. (Collection Professions de santé)
- Guide de l'assistante sociale. Institutions, pratiques professionnelles, statuts et formation. 2e éd. / Chantal Le Buffant, Faïza Guélamine. - Paris : Dunod, 2005. - 369 p.



## Articles :

- Fayner Elsa. En première ligne : 24 h dans la vie d'un assistant de service social en polyvalence de secteur. ASH Magazine, mars 2004, n° 2, p. 20-23. ISSN 1145-8690
- Quel métier pour les assistantes sociales de demain ? Le journal de l'Action sociale, janvier 2003, p. 8-9. ISSN 1268-4368



## Vidéos :

- ONISEP Bretagne, réal. Diplôme d'Etat d'assistant de service social. Rennes, ONISEP, 2006, [Vidéo en ligne](#), 3 min. 19 [consultée le 10 janvier 2007]
- ONISEP Bretagne, réal. Le métier d'assistante sociale. Rennes, ONISEP, 1996, [Vidéo en ligne](#), 2 min. 04 [consultée le 6 décembre 2005]

## Sites Internet



[L'espace "Assistant service social"](#) dans leSocial.fr : vous y trouverez des informations pratiques sur le métier et la formation, des offres d'emploi, des brèves du secteur ou encore un forum.



[www.anas.travail-social.com](http://www.anas.travail-social.com) : association nationale des assistants de service social.



France 5, sur son site Internet, a également réalisé et met en ligne un [dossier](#) sur les assistants de service social. Toujours sur le site de France 5, découvrez [le témoignage d'Elsa M.](#), 30 ans.



[Les métiers.net](#) : Depuis la page d'accueil de ce site Internet, cliquez sur la rubrique "Recherche" et rentrez le terme "social". Dix métiers sont présentés, témoignages vidéos à l'appui, parmi lesquels celui, d'Assistant de Service Social.

# Liste des écoles préparant au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

## ALSACE

. Ecole Supérieure en Travail  
Educatif et Social

3,rue Sédillot - BP 44  
67 065 STRASBOURG

Tél. 03.88.21.19.90

<http://www.estes.fr>

. Institut Supérieur Social

4, rue Schlumberger  
68 200 MULHOUSE

Tél. 03.89.33.20.00 / 20.09

<http://www.issm.asso.fr>

## AQUITAINE

. IRTS

9 Avenue François Rabelais  
33 401 TALENCE CEDEX

Tél. 05.56.84.20.20

<http://www.irtsaquitaine.fr>

. Institut de Travail Social

8, cours Léon Bérard  
BP 7528

64 075 PAU CEDEX

Tél. 05.59.84.93.93

<http://www.its-pau.fr>

## AUVERGNE

. Ecole de Service Social de la  
Croix Rouge Française

14, rue Decize

03 000 MOULINS

Tél. 04.70.46.04.48

. Ecole Pratique Sociale  
Interrégionale

8, place Michel de l'Hospital

63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04.73.42.36.00

## BASSE-NORMANDIE

. IRTS

11, rue Guyon de Guercheville  
BP 10116

14204 HEROUVILLE-SAINT-  
CLAIR CEDEX

Tél. 02.31.54.42.00

<http://www.irts-bn.asso.fr>

## BASSE-NORMANDIE (suite)

. Institut régional de formation  
sanitaire et sociale / Croix

Rouge Française

5, rue du Gué-de-Gesnes

61 000 ALENÇON

Tél. 02.33.31.67.12

<http://irfss-basse-normandie.croix-rouge.fr>

## BOURGOGNE

. Institut Régional Supérieur du  
Travail Educatif et Social

2, rue du Professeur Marion

21 000 DIJON

Tél. 03.80.72.64.50

<http://www.irtess.fr>

## BRETAGNE

. IRTS

Antenne du Finistère

15, rue Gaston Planté

29 850 GOUESNOU

Tél. 02.98.41.49.41

<http://www.irts-bretagne.fr>

. IRTS

Antenne du Morbihan

1, rue de Londres

56 000 LORIENT

Tél. 02.97.37.24.11

<http://www.irts-bretagne.fr>

. IRTS

2, avenue du Bois Labbé

CS 44 238

35 042 RENNESCEDEX

Tél. 02.99.59.41.41

<http://www.irts-bretagne.fr>

. AFPE

12, rue du Vau Méno

BP 507

22 005 SAINT-BRIEUC CEDEX

Tél. 02.96.78.86.20

<http://www.afpe.org>

## CENTRE

. Ecole Régionale de Formation  
au Service Social de la CRF

130, rue du Colombier

37 100 TOURS

Tél. 02.47.88.43.43

## CENTRE (suite)

. Ecole Régionale du Travail  
social

2032 rue du Général de Gaulle  
BP 125

45 161 OLIVET CEDEX

Tél. 02.38.69.17.45

<http://www.erts-olivet.com>

## CHAMPAGNE - ARDENNES

. IRTS

8, rue Joliot Curie

51 100 REIMS

Tél. 03.26.06.22.88

<http://www.irts-ca.fr>

## FRANCHE-COMTE

. IRTS

4 B, rue Léonard de Vinci -BP 2107

25 051 BESANÇON CEDEX

Tél. 03.81.41.61.00

<http://www.irts-fc.fr>

## HAUTE-NORMANDIE

. Institut du Développement  
Social

Route de Duclair - BP 118

76 380 CANTELEU

Tél. 02.32.83.25.24

<http://www.ids.fr>

. IUT du Havre

Place Robert Schuman - BP 4006

76 610 LE HAVRE

Tél. 02.32.74.46.00

<http://www.univ-lehavre.fr/iut>

## ILE-DE-FRANCE

. Ecole de Service Social de la  
Caisse Régionale d'Assurance  
Maladie d'Ile-de-France

26, rue des peupliers

75 013 PARIS

Tél. 01.45.89.62.49

<http://www.cramif.fr>

. Institut de Formation en  
Travail Social de l'AP/HP

Groupe hospitalier

Pitié/Salpêtrière

47, boulevard de l'Hôpital

75 651 PARIS CEDEX 13

Tél. 01.42.16.06.81

## ILE-DE-FRANCE (suite)

. **IUT de Paris V**  
Département Carrières Sociales  
143, avenue de Versailles  
75 016 PARIS  
Tél. 01.44.14.45.86

Ecole de service social  
12 rue de l'école de médecine  
75 270 PARIS Cedex 6  
Tél. 01.42.86.47.21 ou 48.16

<http://www.iut.univ-paris5.fr>

. **Ecole de Travail Social  
Rabelais**

9, rue Francis Croisset  
75 877 PARIS Cedex 18  
Tél. 01.53.09.13.00

<http://etsr.scola.ac-paris.fr>

. **IRTS**

145, avenue Parmentier  
75 010 PARIS  
Tél. 01.42.03.76.90

<http://www.irtsparisidf.asso.fr>

. **Ecole Supérieure de Travail  
Social**

8, villa du Parc Montsouris  
75 014 PARIS  
Tél. 01.44.16.81.85/84

<http://www.etsup.com>

. **Ecole Normale Sociale**

2, rue de Torcy  
75 018 PARIS  
Tél. 01.40.38.67.26

<http://www.fraternet.org/ens>

. **Ecole Pratique de Service  
Social**

139, boulevard du Montparnasse  
75 006 PARIS  
Tél. 01.43.22.44.97

<http://www.epss-edu.com>

. **IRTS - Antenne de Seine et  
Marne**

8 bis, rue Eugène Gonon  
77 000 MELUN  
Tél. 01.64.10.41.80

<http://www.irtsparisidf.asso.fr>

. **Institut de Formation Sociale  
des Yvelines**

27, boulevard Saint-Antoine  
78 000 VERSAILLES  
Tél. 01.39.23.15.50

<http://www.yvelines.fr/ifsy>

. **IRTS**

1, rue du 11 novembre  
92 120 MONTRouGE  
Tél. 01.40.92.01.02 / 35.15

<http://www.fondation-itsrs.org>

## ILE-DE-FRANCE (suite)

. **Institut Supérieur  
d'Intervention Sociale**  
150, avenue P. Vaillant Couturier  
BP 35

93 331 NEUILLY-SUR-MARNE  
Tél. 01.49.44.67.10 /  
01.43.09.75.14

<http://www.fondation-itsrs.org>

. **IUT Bobigny - Paris XIII**

IUT Carrières sociales option ASS  
+ licence professionnelle

Intervention sociale option ASS  
avec obtention du DE

L'Illustration - 1, rue de Chablis  
93 017 BOBIGNY Cedex  
Tél. 01.48.38.73.71 ou 72

<http://www.iut-bobigny.univ-paris13.fr>

. **Ecole Pratique de Service  
Social**

32, boulevard du Port  
95 094 CERGY-PONTOISE  
CEDEX  
Tél. 01.30.75.62.96

<http://www.epss-edu.com>

. **IRFASE**

5, terrasses de l'Agora  
91034 EVRY cedex  
Tél. 01 60 79 50 43

<http://www.irfase.com>

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

. **IRTS**

1011, rue du Pont de Laverune  
CS 70022  
34 077 MONTPELLIER CEDEX 3  
Tél. 04.67.07.02.30

<http://www.irts-lr.fr>

## LIMOUSIN

. **Ecole de Service Social de la  
Croix Rouge Française**

Rue du Buisson  
87 170 ISLE  
Tél. 05.55.50.18.00

## LORRAINE

. **IRTS de Lorraine - Site de  
Nancy**

201, avenue Raymond Pinchard  
BP 2009  
54 100 NANCY  
Tél. 03.83.93.36.00

<http://www.irts-lorraine.fr>

## LORRAINE (suite)

. **IRTS de Lorraine - Site de  
Metz**

41, avenue de la Liberté  
Le Ban-Saint-Martin  
CS 50029

57 063 METZ CEDEX 2  
Tél. 03.87.31.68.00

<http://www.irts-lorraine.fr>

## MARTINIQUE

. **IFMES**

Ex foyer des garçons  
La rivière d'or

97 222 SAINT-JOSEPH  
Tél. 05 96 42 56 56

<http://www.afprts-ifmes.com>

## MIDI-PYRENEES

. **Ecole Régionale d'Assistants de  
Service Social du CHR**

330, avenue de Grande-Bretagne  
TSA 40 031

31 059 TOULOUSE CEDEX 9  
Tél. 05.61.77.24.17

<http://www.chu-toulouse.fr>

. **Institut de formation Sanitaire  
et Social de la CRF**

71, chemin des Capelles  
31 300 TOULOUSE  
Tél. 05.61.31.56.34

<http://infss.croix-rouge.fr>

## NORD

. **Institut social**

83, boulevard Vauban  
59 044 LILLE CEDEX  
Tél. 03.20.21.93.93

<http://www.islv.com.fr>

. **IRTS**

Rue Ambroise Paré  
BP 71  
59 373 LOOS  
Tél. 03.20.62.53.70

<http://www.artsnpcd.asso.fr>

. **IRTS**

5, rue Maurice Schumann  
62 031 ARRAS  
Tél. 03.21.24.09.09

<http://www.artsnpcd.asso.fr>

## PAYS-DE-LA-LOIRE

### . Arifts - Ponants

Pôle nantais en travail social  
11 place Jean Perrin  
44 400 REZE  
Tél. 02.40.84.04.85  
<http://www.arifts.fr>

. **Arifts - Safrants - Site**  
angevin de formation de recherche  
et accompagnement en travail  
social  
6, rue Georges Morel  
49 045 ANGERS CEDEX 01  
Tél. 02.41.48.20.22  
<http://www.arifts.fr>

. **Ecole Supérieure des Métiers  
du Social - Les Etablières**  
Route de Nantes  
85 015 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 08.20.89.35.55  
<http://www.etablieres.fr>

. **IUT de Cholet**  
Scolarité Carrières sociales  
3, rue Henri Huré  
49 300 CHOLET  
Tél. 02.41.22.69.56 ou 60  
<http://www.iut-angers-cholet.com>

## PICARDIE

. **Institut Régional de Formation  
aux fonctions éducatives**  
12, rue des deux ponts  
80 000 AMIENS  
Tél. 03.22.66.33.99  
<http://www.irffe.fr>

## POITOU-CHARENTES

. **IRTS**  
1, rue Guynemer  
BP 215  
86 005 POITIERS CEDEX  
Tél. 05.49.37.60.00  
<http://www.irts-poitou-charentes.org>

## PROVENCE-ALPES-COTE- D'AZUR

. **Institut d'Enseignement  
Supérieur de Travail Social**  
6, rue du Chanoine Rance-Bouvrey  
06 105 NICE CEDEX 2  
Tél. 04.92.07.77.97  
<http://www.iests.com>

## PROVENCE-ALPES-COTE- D'AZUR (suite)

. **IRTS « Les Flamants »**  
Avenue Georges Braque  
13 014 MARSEILLE  
Tél. 04.91.11.22.00  
<http://www.irts-pacacorse.com>

. **Institut Méditerranéen de  
Formation et de Recherche en  
Travail Social**  
16, rue Ferdinand Rey  
13 006 MARSEILLE  
Tél. 04.91.24.61.10  
<http://www.imf.asso.fr>

. **Institut de Formation en  
Travail Social**  
201, chemin Faveyrolles  
83 190 OLLIOULES  
Tél. 04.94.93.66.20

## RHONE-ALPES

. **IUT de Grenoble 2**  
Département Carrières Sociales  
2, place Doyen-Gosse  
38 031 GRENOBLE  
Tél. 04.76.28.45.12  
<http://www.iut2.upmf-grenoble.fr>

. **IFTS**  
3 avenue Victor Hugo  
BP 165  
38 432 ECHIROLLES CEDEX  
Tél. 04.76.09.02.08  
<http://www.ifts-asso.com>

. **Institut Régional et Européen  
des Métiers de l'Intervention  
Sociale**  
42, rue de la Tour Varan - BP 200  
42 704 FIRMINY CEDEX  
Tél. 04.77.10.13.70  
<http://www.ireis.org>

. **Ecole d'Infirmières et  
d'Assistants Sociaux de la CRF**  
49-51, rue d'Inkermann  
69 006 LYON  
Tél. 04.72.74.62.00

. **Ecole Rockefeller - EIASS de  
Lyon**  
4, avenue Rockefeller  
69 373 LYON CEDEX 08  
Tél. 04.78.76.52.22  
<http://www.ecole-rockefeller.com>

## RHONE-ALPES (suite)

. **Ecole Santé Social Sud-Est**  
20, rue de la Claire  
CP 320  
69 337 LYON CEDEX 09  
Tél. 04.78.83.40.88  
<http://www.essse.fr>

## REUNION

. **IRTS**  
1, rue Sully Brunet  
97 470 SAINT-BENOIT  
Tél. 02.62.92.97.77  
<http://www.irtsreunion.asso.fr>

. **IUT de La Réunion**  
Département Carrières  
sociales  
40, avenue de Soweto  
Terre Sainte BP 373  
97455 Saint-Pierre Cedex  
Tél. 02.62.96.29.72  
<http://www.iut-lareunion.fr>

# REPertoire DES DRJSCS

Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

## D.R.J.S.C.S. ALSACE

17, rue Goethe - BP 60283-Relogement effectif à  
partir du 1<sup>er</sup> avril : Cité administrative Gaujot /  
14 rue du maréchal Juin  
67007 STRASBOURG Cedex

Tél : 03.88.45.30.42

E-mail : [drjscs67@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs67@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. AQUITAINE

7 bld Jacques Chaban Delmas-  
33525 BRUGES CEDEX

Tél : 05.56.69.38.00

E-mail : [drjscs33@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs33@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. AUVERGNE

34, rue Albert Thomas-  
63038 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél : 04.73.34.91.91

Fax : 04.73.93.82.29

E-mail : [drjscs63@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs63@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. BOURGOGNE

10, bld Carnot - BP. 13430-  
21034 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.68.39.03

E-mail : [drjscs21@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs21@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. BRETAGNE

4, av. du Bois Labbé-CS 94323  
35043 RENNES CEDEX

Tél : 02.23.48.24.00

E-mail : [drjscs35@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs35@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. CENTRE

122, Faubourg Bannier-CS 74204  
45042 ORLEANS CEDEX 1

Tél : 02.38.77.49.00

Fax : 02 38 53 98 99

E-mail : [drjscs45@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs45@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. CHAMPAGNE-ARDENNE

4, rue Dom Pierre Pérignon-  
51009 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Tél : 03.26.26.98.00

Fax : 03.26.26.98.01

Internet : <http://www.drdjs-champagne-ardenne.jeunesse-sports.gouv.fr/>

E-mail : [drjscs51@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs51@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. CORSE

Rue de l'Aspirant Michelin-BP 323  
20178 AJACCIO

Tél : 04-95-29-67-67

E-mail : [drjscs20@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs20@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. FRANCHE-COMTE

27, rue Sancey-  
25020 BESANCON

Tél : 03.81.41.26.26

E-mail : [drjscs25@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs25@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. LANGUEDOC-ROUSSILLON

3 avenue Charles Flahault-  
34094 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél : 04.6710.14.00

Internet : <http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/>

E-mail : [drjscs34@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs34@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. LIMOUSIN

24, rue Donzelot-  
87036 LIMOGES CEDEX

Tél : 05 55 45 24 50

E-mail : [drjscs87@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs87@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. LORRAINE

13, rue de Mainvaux - BP 10069-  
54139 SAINT MAX CEDEX

Tél : 03 83 21 40 74

Fax : 03.83.29.20.40

E-mail : [drjscs54@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs54@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. MIDI-PYRENES**  
5, rue du Pont Montaudran, BP 7009-  
31068 TOULOUSE CEDEX 7

**Tél :** 05 34 41 73 00  
**E-mail :** [drjscs31@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs31@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. NORD-PAS-DE-CALAIS**  
Rue Boucher de Perthes-  
59000 LILLE

**Tél :** 03.20.14.42.42  
**E-mail :** [drjscs62@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs62@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. BASSE-NORMANDIE**  
Espace Claude Monet-Place Jean Nouzille-  
14075 CAEN CEDEX 4

**Tél :** 02.31.70.97.21  
**E-mail :** [drjscs14@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs14@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. HAUTE-NORMANDIE**  
55, rue Amiral Cécille - BP.1358-  
76179 ROUEN

**Tél :** 02 32 18 15 20  
**Fax :** 02 32 18 15 99  
**E-mail :** [drjscs76@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs76@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S PARIS**  
6/8 rue Eugène Oudiné-  
75013 PARIS

**Tél :** 01.40-77-55-00  
**Fax :** 01.45-85-33-20  
**Internet :** <http://www.ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr>  
**E-mail :** [drjscs75-direction@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs75-direction@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. PAYS DE LA LOIRE**  
Av. François Broussais - BP. 62535-  
44325 NANTES CEDEX 3

**Tél :** 02.40.52.44.44  
**Fax :** 02 40 52 44 60  
**E-mail :** [drjscs44@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs44@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. PICARDIE**  
20, Square Friant les Quatre Chênes-  
80039 AMIENS CEDEX

**Tél :** 03.22.33.89.00  
**Fax :** 03.22.33.89.33  
**E-mail :** [drjscs80@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs80@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S POITOU-CHARENTES**  
Avenue de Northampton-  
86020 POITIERS CEDEX

**Tél :** 05.49.37.08.80  
**Fax :** 05.49.88.26.25  
**E-mail :** [drjscs86@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs86@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. PROVENCE-ALPES-COTE-D-AZUR**  
23/25 Rue Borde-CS 90002  
13285 MARSEILLE CEDEX 8

**Tél :** 04.91.29.99.01  
**E-mail :** [drjscs13@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs13@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. RHONE-ALPES**  
239/241 rue Garibaldi-  
69422 LYON CEDEX 03

**Tél :** 04 72 84 55 55  
**E-mail :** [drjscs69@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs69@drjscs.gouv.fr)

-----

# ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

## Sources d'informations utiles

Documents et sites Internet que vous pouvez consulter au Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'Université de Rennes 2 :

### SUIO-IP - Espace Information

Bâtiment « Présidence » - 2<sup>ème</sup> étage / Tél : 02 99 14 13 91

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mardi et le vendredi matin)

### DOSSIERS DOCUMENTAIRES

- . « *Assistant de service social : Profession et Formation en Bretagne* » - Classeur n° 1 - Secteur 5.
- . « *Assistant de service social : Formations dans le Grand Ouest* » - Classeur n° 2 - Secteur 5.

### PERIODIQUES

- . « *Les métiers du social* » - Parcours ONISEP - 2009 - 103 pages.
- . « *Travailler auprès des enfants* » - Coll. Parcours - ONISEP - 2007 - 115 pages.
- . « *La Gazette Santé Social* » : mensuel des acteurs sanitaires et sociaux.
- . « *Des métiers de la santé et du social* » - L'Officiel STUDYRAMA - 8<sup>ème</sup> édition - 2011.

### OUVRAGES

- . « *Devenir assistant de service social : le métier, le concours, le DEASS, les écoles* » - ESF Editeur - 2009 - 125 p.
- . « *Les carrières sociales* » - L'Etudiant - « Métiers et formations » - n° 547 - 2008 - 222 pages.
- . « *Les métiers du social* » - Studyrama - « Métiers » - n° 236 - 2011 - 196 pages.
- . « *Les métiers avec des enfants* » - L'Etudiant - « Métiers et formations » - n° 540 - 2006-2008 - 179 p.
- . « *Travailler avec les enfants* » - Studyrama - « Métiers » - n° 255 - 2008 - 190 pages.
- . « *Les métiers de l'enfance* » - Nicole du Saussois - Ed. Vuibert - 2005 - 251 pages.
- . « *Les métiers du grand âge* » - Studyrama - « Métiers » - n° 325 - 2005 - 293 pages.

### ANNALES & CORRIGES DE CONCOURS

- . « *L'examen d'entrée dans les centres de formation en travail social* » - DUNOD - 2008 - 308 pages.
- . « *Travailleurs sociaux : concours d'entrée* » - FOUCHER - 2009 - 319 pages.
- . « *Concours ES - ASS - EJE - ME* » - Ed. Lamarre - 2008 - 157 pages.
- . « *Concours d'entrée dans les écoles du travail social : 41 QCM de culture générale* » - Vuibert - 2001 - 159 pages.
- . « *Concours ASS - ES - EJE : épreuves écrites et orales* » - Coll. Admis en écoles du travail social - Vuibert - 2010.
- . « *Concours ASS - ES - EJE : épreuves orales* » - Coll. Admis en écoles du travail social - Vuibert - 2010.

### FICHES METIER

- . « *Assistant de service social* » - Actuel CIDJ - n° 2.761 - Juin 2011 - 10 pages.
- . « *Assistant de service social : formation en Bretagne* » - Actuel CIJB - n° 2.761 - Juillet 2011 - 2 p.
- . « *Social / Humanitaire : fiches métiers* » - ONISEP - n° 15 - 2007 - pp.13-14.
- . « *Intervenant / intervenante d'action sociale* » - Fiche ROME - n° 23 112 - 1999 - 1 pages.
- . « *Répertoire des carrières territoriales : filière médico-sociale* » - Vol. 3 - La Doc. française - Mars 2006.
- . « *Les métiers du secteur sanitaire, social et médico-social* » - APEC - 2006 - 192 pages.

### SELECTION DE SITES INTERNET

- . <http://www.aforts.com> : site de l'association française des organismes de formation et de recherche en travail social
- . <http://www.solidarite.gouv.fr> : site du Ministère des solidarités et de la cohésion social.
- . <http://www.lesocial.fr> : portail du social en France
- . <http://www.anas.travail-social.com> : site de l'association nationale des assistants de service social
- . <http://www.sanitaire-social.com> : Annuaire des 40 000 établissements du secteur sanitaire et social (Hôpitaux, cliniques, soins de suite, rééducation, repos, convalescence, maisons de retraite, EHPAD, établissements pour personnes handicapées, maintien et aide à domicile, organismes, formation, prévention et protection, aide sociale, hébergement social).